

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE**

REF : DOT/SDT/DRA/06-02/2025

Relizane : 02/06/2025

*MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES
TELECOMMUNICATIONS DE RELIZANE*

*A Monsieur BENBRIK Mohamed
Cité LALA AOUDA N° 954 CHLEF*

Objet : Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°48/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux modernisation du réseau de distribution ODN, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°57 du 20/03/2025 relatif aux travaux MSAN Cité SEGHIR MECHE RI RUE SMB RELIZANE il a été constaté :

- ***Vous n'avez pas répondu sur notre invitation pour notifier votre ODS et ouverture du chantier.***

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur



Directeur Opérationnel Des
Télécommunications de Relizane
Salim DIDJELI